













Université d'été en droits français et allemand

Actualité du droit allemand

Droit électoral et démocratie

L'Ecole de droit de la Sorbonne (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), l'Université de Lorraine, l'Université de Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense (UPOND) et l'Université des Sciences administratives de Spire organisent, avec le soutien de l'Université franco-allemande une université d'été, qui se tiendra

à Paris

du mercredi 10 au dimanche 14 septembre 2014.

Cette université d'été s'inscrit dans la continuité du Collège doctoral franco-allemand de droit public comparé européen qui réunit, depuis près de 10 ans, des doctorants s'intéressant au droit public dans une perspective franco-allemande.

L'important réseau de jeunes juristes issu de ce Collège doctoral a souhaité se structurer autour de rencontres annuelles et d'une nouvelle Revue permanente en ligne : l'Actualité du droit allemand (www.droit-allemand.org) ouverte aux contributions de juristes de toutes les branches du droit : droit constitutionnel, droit civil, droit des affaires, droit administratif, droit pénal, droit social.

Au-delà, cette université sera un lieu de rencontre et d'échanges entre juristes français et allemands dans un cadre convivial et prolongé, propice à la constitution de contacts destinés à fructifier.

INSCRIPTIONS

A cette adresse:

www.droit-allemand.org/inscription-colloque2014

Date limite pour les inscriptions : dimanche 31 août 2014

Afin de favoriser la participation de jeunes juristes à ces Journées parisiennes, 20 bourses seront attribuées. Destinées à couvrir les frais de déplacement de logement à Paris pour des doctorants ou post-doctorants allemands ou français, elles sont d'un montant maximum de $450~\rm €$ pour les inscriptions enregistrées avant le 20 juillet et de $200~\rm €$ pour les candidatures enregistrées après cette date.

Programme

Le programme de l'Université d'été se déroulera sur 5 journées.

Le mercredi 10 septembre sera le jour de l'arrivée des participants et d'une prise de contact sous la forme d'une conférence introductive et d'un dîner en commun.

Les journées du jeudi 11 et du vendredi 12 septembre seront consacrées au thème de l'année : « Droit électoral et démocratie ».

La journée du samedi 13 septembre permettra de présenter le projet de revue permanente en ligne L'Actualité du droit allemand et de constituer les équipes souhaitant s'investir dans son fonctionnement.

La matinée du dimanche 14 septembre s'articulera autour d'une visite originale dans la ville de Versailles, pour découvrir un « Itinéraire des droits de l'Homme » sur les traces des lieux et des personnages qui ont présidé à la rédaction, au vote et à la proclamation de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014

Lieu : Faculté de droit – 12, place du Panthéon- 75005 Paris - amphi IIA

18h: accueil des participants

18h30: Conférence introductive

19h30: buffet

Droit électoral et Démocratie – Regards comparés France Allemagne

JEVDI 11 ET VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2014



Le Serment du Jeu de Paume

Premières Rencontres de L'Actualité du droit allemand

Jeudi 11 et vendredi 12 septembre 2014 Palais du Luxembourg

Droit électoral et Démocratie – Regards comparés France Allemagne

Sous le Haut Patronage de Monsieur Jean-Pierre Bel - Président du Sénat (sous réserve) Avec le soutien de M. François Rebsamen, ministre du travail de l'emploi et du dialogue social (ancien Sénateur) et de Mme Isabelle Lajoux, Sénatrice de la Côte d'Or

Avec le soutien de l'Université franco-allemande (UFA)



UFR DROIT ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION SAULCY - METZ













JEUDI 11 SEPTEMBRE 2014

9h - 9h30: Accueil des participants

9h30 - Allocutions de bienvenue

M. Jean-Pierre Bel, président du Sénat (sous réserve)

Pr. David Capitant, École de droit de la Sorbonne

Pr. Patricia Oster-Stierle, Présidente de l'Université franco-allemande (UFA)

10h - Discours introductif: Voter dans une société en crise - Pr. Alfred Grosser, Sciences Po

11h: Élections et enjeux européens

Présidence: M. Matthieu Conan, Doyen de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense

11 h-11h30 : Rapport comparatif - Pr. Catherine Haguenau-Moizard, Université de

Strasbourg

11h30-11h45: L'organisation des élections européennes en France et en Allemagne,

M. Basile Ridard. École de droit de la Sorbonne

11h45-12h30 : Discussion 12h30-14 h : Déjeuner

14 h: Elections et représentativité

Présidence: Prof. Karl-Peter Sommermann, Université des Sciences administratives de Spire

14h-14h30 : Rapport comparatif – M. Giacommo Delledonne, Université de Pise

14h30-14h45 : Droit de vote des étrangers, Mme Céline Fercot, MCF Université

Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

14h45-15h: Parité, Mmes Laurie Marguet et Elsa Fondimare, Université Paris-

Ouest-Nanterre-La Défense

15h-15h15: La nouvelle loi électorale allemande, M. Alexis Fourmont, École de

droit de la Sorbonne

15h15-16h: Discussion 16h-16h15: Pause

16h15: Le statut des partis politiques

Présidence : Prof. Patricia Oster-Stierle, présidente de l'Université franco-allemande

16h15-16h45: Rapport comparatif - Prof. David Capitant, École de droit de la

Sorbonne

16h45-17h: Le contrôle de l'existence des partis politiques, M. Thomas

Hochmann, Université de Reims Champagne-Ardenne

Droit électoral et Démocratie – Regards comparés France Allemagne

17h-17h15: Le financement des partis politiques, Mme Marie-Caroline Arreto,

Ecole de droit de la Sorbonne

17h15-18h: Discussion

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2014

9h – 9h30 : Accueil des participants

Propos introductif

Céline Fercot, MCF Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense Reine Wakote, MCF Université de Lorraine

9h30: La place de l'élection dans un système politique en mutation

Présidence : M. Florent Roemer, Doyen de l'université de Lorraine

9h30-10h: Rapport comparatif – Pr. Karl-Peter Sommermann, Université des

Sciences administratives de Spire

10h-10h15 : La démocratie électronique, M. Milosz Matuschek, École de droit de

la Sorbonne

10h15-11h : Discussion 11h-11h15 : Pause

11h15: L'articulation entre élections nationales et élections locales

Présidence: M. Pierre-Yves Le Borgn', député des Français de l'étranger (Allemagne, Europe centrale et orientale)

11h15-11h45 : Rapport comparatif – Mme Cristina Fraenkel-Haeberle, Université des

Sciences administratives de Spire

11h45-12h: Le cumul des mandats, M. Gabriel Richard-Molard, Université de

Potsdam

12h-12h45 : Discussion 12 h45-14h30 : Déjeuner

14h30: Le contrôle du processus électoral

Présidence: Prof. Armel Le Divellec, Université Paris II Panthéon-Assas

14h30-15 h: Rapport comparatif, Mme Reine Wakote, MCF Université de Lorraine 15h-15h15: Sondages et temps de parole, M. Christophe de Nantois, MCF

Université de Lorraine

15h15-16 h: Discussion

16h15 : Discours de synthèse : Pr. Michel Fromont, École de droit de la Sorbonne

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014

Lieu : Faculté de Droit, 12, place du Panthéon, Paris Ve, salle 2

9 h : Présentation de l'ouvrage « Französisches und deutsches Verfassungsrecht. Ein Rechtsvergleich » (Nikolaus Marsch/Yoan Vilain/Mattias Wendel/Aurore Gaillet/Thomas Hochmann), par Mme Aurore Gaillet, MCF de l'Université de Strasbourg.

10 h : Présentation du projet de Revue permanente en ligne L'actualité du droit allemand (www.droit-allemand.org)

12 h: Buffet

14 h : Mise en place des comités thématiques de la *Revue permanente - l'Actualité du droit allemand* (www.droit-allemand.org) – Thèmes d'actualité

- droit constitutionnel

- droit civil

- droit des affaires

- droit administratif

- droit social

droit pénal

20 h : Soirée au théâtre - Comédie : "Le Capital et son singe" (après le Capital de Karl Marx) au théâtre de la Colline (<u>Le spectacle</u>) – (<u>Critique dans Les échos</u>)

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014

11 h : Visite-promenade guidée à travers la ville de Versailles en suivant "L'itinéraire des droits de l'Homme".

C'est à Versailles qu'ont eu lieu l'ouverture des Etats généraux le 4 mai 1789, la proclamation du Tiers État en Assemblée nationale constituante le 23 juin et la rédaction de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, du 20 au 26 août 1789.

